DIPLÔME AFE





# MAÎTRISE EN ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR (PUBLIC)


| Alain TRÉMEAU | Expert AFE - Co-président du collège éclairage public de l'AFE - Membre de la commission X90X de l'AFNOR |

| Christophe DEMESMAY | Co-animateur GT « Collectivités » de l'AFE - Chef du service des travaux routiers - Département du Doubs |


Un cas concret comme fil rouge de la formation

## DURÉE

23 h 30 (3,5 jours)

## COÛT

*(par stagiaire et par session):*

Public : 2 000 € HT
**Adhérent AFE** : 1 600 € HT

*8 participants minimum par session*

## DATES 2027

25/26/27/28 mai

## LIEU

**Centre d'Affaires Espace Hamelin**

*17 rue de l'Amiral Hamelin*
*75116 Paris*

Renseignements et informations pratiques

## INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site e-AFE, via le bulletin d'inscription, ou par courriel à vjauson@afe-eclairage.fr
Un accusé de réception sera envoyé en retour.

**Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention signée.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- De définir les besoins d'éclairage (humains, biodiversité…)
- De mettre en place la stratégie la plus adaptée économiquement et technologiquement
- De proposer et mettre en place une stratégie d'investissement et de maintenance pérenne
- De rédiger/répondre aux points essentiels d'un cahier des charges
- De mettre en place des tableaux d'analyse et une méthodologie permettant de gérer durablement l'éclairage

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants publics et privés de maîtriser les éléments clés d'analyse et de mise en place de stratégies durables de conception, réalisation et maintenance de l'éclairage public.

## POPULATION CONCERNÉE

Toute personne appelée à travailler dans le domaine de l'éclairage avec des bureaux d'études, commanditaires, gestionnaires, installateurs, collectivités locales, etc.

- Mettre en place un schéma directeur (PCAET, trame noire…)
- Préparer ou mettre en place un projet de ville intelligente incluant l'éclairage
- De préparer et opérer la transition vers l'éclairage intelligent

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis obligatoire.
Connaissances et formations recommandées : Formation « Base en éclairage extérieur » ou disposer de connaissances équivalentes, éventuellement évaluées au moyen du test de positionnement en ligne « Base en éclairage extérieur ».
Un exercice de vérification des acquis pourra également être adressé avant la session afin de confirmer que le niveau du participant est adapté au contenu de la formation.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

• Présentation Powerpoint / exercices

Documents envoyés par mail à chaque participant avant la formation :
• Supports de cours (format PDF).*

*En cas d'annulation une semaine avant le stage, les supports de cours seront facturés.

## THÉMATIQUES ABORDÉES

### Avoir une vision globale du projet

- Définition des besoins en lumière
- Grille d'analyse méthodologique du projet d'éclairage et de son environnement
- La lumière : pour quel usage ?
- Intégration d'une installation dans un environnement existant
- Photométrie
- Paramètres fondamentaux et influents : modulation temporelle, puissance, courant d'appel, lumière bleue, éblouissement, durée de vie, éco-conception...

### Projet particulier : la rénovation de l'éclairage - spécialisation

### Le dimensionnement des réseaux : maîtriser l'électronique

### La connectivité

- Les systèmes de gestion / les capteurs
- La ville intelligente

### Utilisation des réseaux et installation d'éclairage

- IRVE
- Smart Lighting
- Analyses économiques et technologiques
- Points de vigilance
- Mutualisation

### La comparaison de solutions

### Aspect stratégique, économique et financier

- Ordre de grandeur des coûts d'une installation - Les critères
- Optimisation des plans d'investissements
- Maintenabilité - spécialisation
- Définition d'un plan de maintenance
- Maintenabilité des produits
- Montage d'un dossier financier
- ROI
- Optimisation de la gestion de maintenance

### Les points essentiels du cahier des charges et études de cas du CCTP

## RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un **Certificat de capacité en éclairage** « Maîtrise en éclairage extérieur » est délivré aux participants ayant réussi l'examen, avec une moyenne supérieure ou égale à 13/20.
Ce certificat atteste de l'acquisition des connaissances et compétences évaluées dans le cadre de la formation. Il constitue une reconnaissance professionnelle délivrée par l'Association française de l'éclairage.

***Ce certificat ne constitue pas un diplôme d'État et ne correspond pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.***

Indépendamment de l'examen,
un certificat de réalisation de l'action de formation valant attestation d'assiduité est envoyé au stagiaire à la fin de la session.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement direct par l'entreprise ou le participant. Un prise en charge peut être faite par un OPCO, sous réserve de son accord.
Formation non éligible au CPF (Compte personnel de formation).

*« Cette formation s'appuie sur un cas concret déroulé tout au long de ces trois jours »*